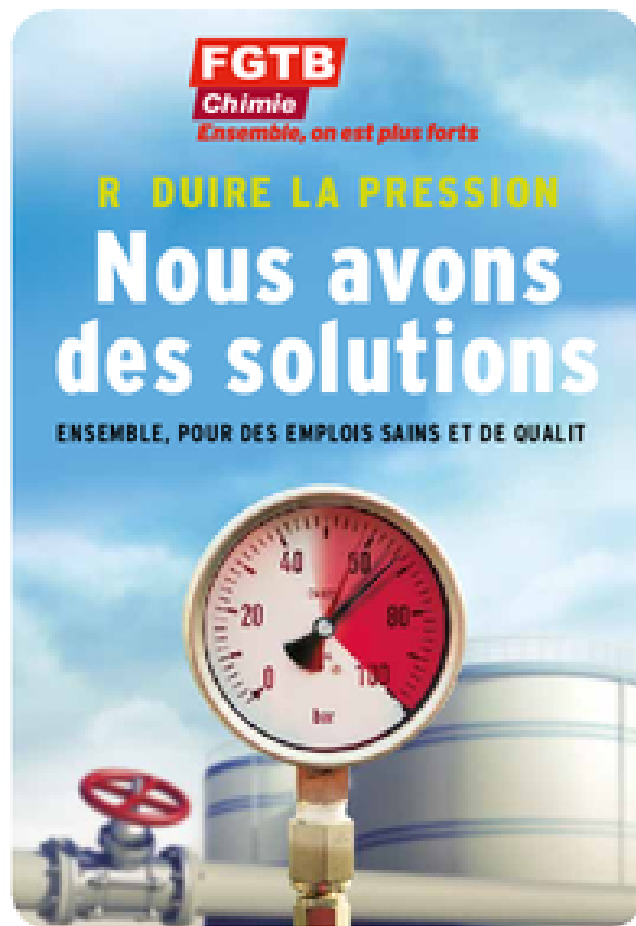




Mesures possibles Volet 1 : "Emploi" avec financement via le Fonds démographie

1. Réduction collective du temps de travail
2. Réduction du temps de travail sous forme de jours et pas d'heures
3. Congés liés à l'âge/jours de vieux : instauration congés supplémentaires pour groupes cibles, ex, à partir de 45 ans
4. Augmentation des jours d'ancienneté

Mesures possibles Volet 1 : "Emploi" avec financement via le Fonds démographie

- 5. Heures de congé supplémentaires pour tous ou pour certains groupes cibles
- 6. Interdiction d'heures supplémentaires pour certains groupes cibles
- 7. Conversion des heures supplémentaires prestées et du supplément en temps de repos supplémentaire. Par heure de travail supplémentaire, il est accordé jusqu'à une heure et demie de récupération pour des prestations effectuées les jours ouvrables et deux heures pour les dimanches et jours fériés.
- 8. Passage de 5 à 4 jours semaine sans ou avec réduction du temps de travail

Mesures possibles Volet 1 : "Emploi" avec financement via le Fonds démographie

- 9. Conversion de bonus en congés supplémentaires
- 10. Humanisation du travail en équipes : ex. de 4 à 5 équipes (éventuellement avec réduction du temps de travail)
- 11. Passage du travail lourd à du travail léger
- 12. Passage vers des systèmes d'équipe moins pénibles
- 13. Passage du travail en équipes au travail diurne

Mesures possibles Volet 1 : "Emploi" avec financement via le Fonds démographie

- 14. Crédit-temps (fin de carrière) avec complément
- 15. Introduction du temps partiel avec complément
- 16. Internalisation de fonctions diurnes que peuvent occuper des travailleurs âgés, en équipe, des malades de longue durée

Mesures possibles Volet 1 : "Emploi" avec financement via le Fonds démographie

- 17. Introduction du parrainage (féminin) pour assurer l'accompagnement de nouveaux travailleurs
- 18. Supplément CCT 46
- 19. Instauration d'horaires flottants (heure de commencement à choisir librement entre, par ex., 7 et 10 heures)
- 20. Travail à domicile

Mesures possibles Volet 1 : "Emploi" avec financement via le Fonds démographie

- 21. Temps de déplacement = temps de travail : organisation par l'employeur d'un transport collectif en autocar qui est équipé de toutes les facilités permettant aux travailleurs d'entamer immédiatement leurs prestations ex. projet pilote Colruyt;
- 22. Télétravail : les travailleurs effectuent leurs prestations sur un lieu accessible situé entre le domicile et le lieu de travail
- 23. Analyse et réaménagement de toutes les tâches spécifiques au sein de l'entreprise de manière à alléger le travail pour les travailleurs âgés, en équipe et exerçant un métier pénible

Mesures possibles Volet 1 : "Emploi" avec financement via le Fonds démographie

- 24. Introduction de la polyvalence afin de faciliter le travail autonome
- 25. Organisation du travail en équipes

Attention ! Toutes les mesures proposées n'entraîneront pas un coût supplémentaire effectif. Calculez de façon détaillée s'il y a un coût supplémentaire et ce que l'application de la mesure coûte exactement.

Ex.: accorder 1 journée libre non rémunérée n'entraîne pas de coût au contraire de l'humanisation du travail.

Mesures possibles Volet 2 : "Santé" avec financement via le Fonds démographie

- 26. Ergonomie : adapter le travail au travailleur. Il doit s'agir de mesures extralégales
- 27. Aborder la problématique du stress. Il doit s'agir de mesures extralégales
- 28. Traiter les burn-outs et les bore-outs
- 29. Bénéficier chaque jour gratuitement de fruits au travail
- 30. Check up via *Health-scan* : examen médical court de toutes les parties vitales du corps, complété par une étude approfondie en laboratoire et un check-up cardiologique

Mesures possibles Volet 2 : "Santé" avec financement via le Fonds démographie

- 31. Check-up via *Full-option* : examen médical complet de toutes les parties vitales du corps, complété par une étude approfondie en laboratoire et un check-up cardiologique
- 32. Suivi médical des travailleurs ayant quitté l'entreprise (RCC, pension de retraite, malades de longue durée...)
- 33. Elaboration d'un programme de sensibilisation 'bouger davantage"
- 34. Prise en charge par l'employeur du coût de participation à des clubs de sport/événements
- 35. Mise à disposition du (une partie du) personnel d'un coach fitness/sommeil

Mesures possibles Volet 2 : "Santé" avec financement via le Fonds démographie

- 36. Accompagnement à la santé via des programmes informatifs
- 37. Accompagnement au sevrage tabagique
- 38. Réduction du temps de travail en tant qu'action visant à améliorer la santé du travailleur
- 39. Sensibilisation à une réduction de la consommation d'alcool
- 40. Massages gratuits pendant les heures de travail pour certains groupes cibles

Mesures possibles Volet 3 : "Compétences" avec financement via le Fonds démographie

- 41. Formation pour les travailleurs de plus de 50 ans dans le cadre du coaching ou du parrainage (féminin)
- 43. Suivre des formations pour permettre la transition d'un travail lourd vers un travail plus léger
- 44. Reconnaissance de compétences acquises antérieurement (CAA)

Mesures possibles Volet 3 : "Compétences" avec financement via le Fonds démographie

- 45. Investir dans le coaching de carrière en lien avec des engagements concrets
- 46. Elaboration d'un programme de diversité : attention aux minorités sur le lieu de travail

Mesures possibles Volet 4 : "Carrière" avec financement via le fonds démographie

- 47. Horaires flottants, travail à domicile et télétravail
- 48. Réduction du temps de travail collective ou pour des groupes cibles (congrés supplémentaires)
- 49. Introduction du travail à temps partiel avec compensation salariale
- 50. Extension congé parental, congé d'accouchement
- 51. Supplément financier congé parental, congé d'accouchement, congé social, congé-éducation payés, crédit-temps (fin de carrière)

Mesures possibles Volet 4 : "Carrière" avec financement via le Fonds démographie

- 52. Améliorer l'accessibilité financière d'une série de services à la collectivité, ex. garde des enfants, aide-ménagère, service de repassage
- 53. Droit complémentaire à une formation via un congé de formation supplémentaire rémunéré et un supplément financier CEP

Mesures possibles Volet 4 : "Carrière" avec financement via le Fonds démographie

- 54. Prévoir pour les travailleurs âgés désireux de poursuivre leur carrière et ne souhaitant pas bénéficier du système RCC, la possibilité d'une réduction individuelle du temps de travail sans perte de salaire ou avec perte partielle

Point d'attention : n'oubliez pas que l'employeur économise le coût du RCC. La somme épargnée peut être affectée au financement d'une RTT individuelle complémentaire.

Mesures possibles Volet 4: "Carrière" avec financement via le Fonds démographie

- 55. Conversion supplément pour heures supplémentaires prestées en temps de repos complémentaire
- 56. Entretiens de coaching professionnel
- 57. Accompagnement de carrière